



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Ford

Question orale n° 109

Texte de la question

Mme Pascale Got rappelle à Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi l'urgence d'une mobilisation du Gouvernement face à la situation du site Ford en Gironde. Ce site qui emploie plus de 2 000 salariés directs, 15 000 emplois induits avec des centaines de fournisseurs et sous-traitants, est désormais menacé de fermeture à brève échéance. Les conséquences de cette fermeture seraient très lourdes sur le plan économique en Gironde et seraient catastrophiques sur le plan humain. Le temps est désormais compté ; il y a une urgence économique et sociale face à laquelle le Gouvernement doit impérativement réagir. Il est essentiel que le Gouvernement obtienne des dirigeants de Ford États-Unis des engagements précis sur l'avenir du site. Il est urgent que le Gouvernement nomme un représentant au plus haut niveau pour constituer une équipe avec Ford, uniquement dédiée à l'étude des solutions pour maintenir les emplois sur le site. En conséquence, elle souhaite connaître les mesures et le calendrier précis que le Gouvernement entend prendre.

Texte de la réponse

USINE FORD EN GIRONDE

M. le président. La parole est à Mme Pascale Got, pour exposer sa question, n° 109.

Mme Pascale Got. Monsieur le secrétaire d'État chargé de la prospective, j'interpelle à nouveau le Gouvernement, et notamment Mme Lagarde, sur les risques toujours croissants de fermeture de l'usine Ford située à Blanquefort. En effet, depuis ma dernière rencontre avec Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi, les mauvaises nouvelles se sont accumulées. Ainsi, la fin de la production de la boîte de vitesses actuellement fabriquée a été ramenée de 2010 à 2009. Or 2009, c'est demain ! C'est demain pour les 2 000 salariés et leurs familles, pour les 15 000 emplois induits, pour l'économie de toute une région !

Devant la catastrophe sociale, économique et financière qui s'annonce, le Gouvernement doit agir en urgence. Il ne peut laisser les directions de Ford Monde et Ford Europe glisser inexorablement vers la fermeture du site de Blanquefort. Aussi, en accord avec les représentants syndicaux, je demande expressément la nomination d'un " Monsieur Ford " au plus haut niveau pour travailler uniquement sur ce dossier et rechercher les solutions permettant de maintenir l'emploi sur le site. Le Gouvernement avait su se mobiliser contre la fermeture de la SOGERMA en Gironde. Qu'il fasse de même pour Ford !

Il doit également exiger de la direction de Ford le lancement immédiat d'un plan de recherche de nouveaux processus de production. Le site de Blanquefort a en effet un fort potentiel technologique, et ses salariés disposent d'un grand savoir-faire. N'attendons pas 2009, comme le veut Ford, pour nous engager dans cette voie : ce sera trop tard.

Je souhaite également obtenir des précisions sur le cahier des charges de l'agence qui serait désignée par le Gouvernement et par Ford. À ce sujet, j'appelle votre attention sur les limites d'une politique consistant à superposer les structures.

Enfin, quelles mesures le Gouvernement entend-il prendre sur ce dossier, et selon quel calendrier ?

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques.

M. Éric Besson, *secrétaire d'État chargé de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques*. Madame la députée, je vous prie d'excuser Mme Lagarde qui, empêchée, m'a demandé de répondre à votre question. Vous avez appelé son attention sur les menaces pesant sur la société Ford Aquitaine Industries, filiale du constructeur automobile américain Ford, et située, comme vous venez de le rappeler, à Blanquefort, près de Bordeaux, en Gironde.

Cette société souffre, depuis 2005, d'une baisse de ses volumes de production liée à la perte continue des parts de marché de la maison mère sur le 4X4 aux États-Unis. En outre, nous savons qu'elle devrait cesser, en 2010, la production de boîtes automatiques cinq vitesses à destination des usines de montage américaines de Ford, son débouché quasi exclusif.

La ministre partage l'inquiétude des salariés et des élus. Elle vous garantit que l'État se mobilise, au niveau local et national, pour assurer le maintien des 1 600 emplois concernés. Ainsi, le préfet a installé il y a six mois un groupe de travail sur l'avenir du site, qui réunit la direction de Ford et des services de l'État, et associe des partenaires comme l'Agence aquitaine de développement industriel. Des pistes ont été dégagées, en termes de repositionnement du site, de reprise ou de diversification, qu'il faut continuer à explorer. Il est important que les représentants de Ford s'investissent activement au plus haut niveau. Le 5 février, la ministre vous recevra de nouveau, dans le cadre d'une délégation d'élus locaux, avec la direction de Ford Europe. Elle rappellera à cette occasion la responsabilité sociale de l'entreprise et l'importance de rechercher conjointement des solutions. Dans cet esprit, elle a d'ores et déjà demandé à l'AFII, l'Agence française pour les investissements internationaux, de définir avec Ford les termes d'une contractualisation visant à valoriser l'attractivité de l'implantation et de son personnel et à optimiser la recherche d'investisseurs étrangers.

M. le président. La parole est à Mme Pascale Got.

Mme Pascale Got. J'ai bien pris note de ces informations, monsieur le secrétaire d'État, mais elles tiennent plus du constat qu'elles ne répondent à mes questions. Dans la course contre la montre qui s'engage avec Ford, nous avons pris un retard important. Par ailleurs, alors que notre pays cherche à allonger la durée de la vie professionnelle, il ne faudrait pas se laisser entraîner dans les calculs stratégiques de Ford, qui mise sur le fait qu'en 2009, plus de 900 de ses salariés auront plus de cinquante ans.

Ajoutant ma voix à celle des représentants syndicaux, je maintiens qu'il est urgent de traiter ce dossier avec plus de dynamisme.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Got](#)

Circonscription : Gironde (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 109

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 janvier 2008, page 406

Réponse publiée le : 23 janvier 2008, page 381

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 janvier 2008